



**Réunion des acteurs du Réaap 29
30 avril 2009
MPT de Châteaulin**

Présents

- Audrey Cadiou, agent de développement local CAF Nord Finistère,
- Jeanne Huon, agent de développement local CAF Landerneau
- Adeline Le Bris animatrice Ulamir e bro glazik
- Dominique Dugrais coordinatrice enfance jeunesse Haute Cornouaille
- Jocelyne Sicard-Cras conseillère technique service social Inspection Académique, Morlaix
- Pilotes : Marie Anne Béon, CAF Brest, Ch.Olier-Tanguy, CAF Sud

Excusées

- Annie Peuron – CCAS Carhaix
- Sophie Renevot – Ulamir du Goyen
- Gisèle Ferrec
- Nadine Pennec – Ulamir Presqu'île
- Michèle Druesne – Ville de Brest
- Annie Morel-Ottavy – CAF Morlaix

Point sur les ateliers

Sur BMO : suite du travail avec les élus sur Millizac, Lampaul Plouarzel... avec l'objectif de « semer le réseau » sur les territoires ruraux

Morlaix : les centres sociaux et les acteurs du Réaap ont organisé fin avril une soirée sur le thème « Les parents sont-ils démissionnaires ? », avec la participation de F. Jesu et de la troupe Alter Ego qui a présenté une mise en scène des paroles récupérées par les Porteurs de paroles.

Communauté de communes de Landerneau-Daoulas : des ressources existent pour travailler la parentalité, en particulier avec les élus. Des actions sont en cours comme l'accompagnement à la scolarité, la place des parents dans les structures collectives (avec l'association Farandole)

Atelier petit enfant et parent en devenir : poursuit sa réflexion sur l'isolement des parents, en particulier ceux qui ne fréquentent pas les lieux d'accueil ou les espaces associatifs. Le groupe envisage de travailler avec des étudiants en master de psychologie de l'UBO. Prochaine réunion : le 1er octobre à 14h à la MPT de Châteaulin.

Atelier vacances : connaissances et partage d'informations sur les vacances familiales. Prochaine réunion : le 8 octobre à 10h à l'Abbaye de Daoulas (prévoir la journée)

Les dates des ateliers sont consultables sur le site infoparent 29 (www.infoparent29.fr)

Point sur le site Internet

Malgré quelques soucis pour pérenniser le financement du site, les pilotes ont choisi de le maintenir actif et comptent sur l'ensemble des acteurs pour le faire vivre.

Le groupe des correspondants constitué de V. Ducharneau, CAF Quimper, D. Guérinaud, Inspection Académique, S. Marc, MSA, F. Giret, APEFI, A. Loaec, Conseil Général, animé par N. Le Boulout-

Jean, webmestre et C. Quéré, CAF Quimper travaille sur la mise en place du comité de suivi technique, la charte, les liens

Prochaine réunion : le 22 septembre à Quimper (lieu à préciser)

Budget 2009

La baisse des crédits « familles vulnérables » de 40% pour l'année 2009 a nécessité la redéfinition de priorités dans l'attribution des subventions accordées par le comité des financeurs du Réaap.

Les priorités retenues correspondent aux grands domaines de la circulaire relative aux RÉAAP de décembre 2008 :

- animation du Réaap, avec maintien du financement du pilotage, des formations, du journal, du site infoparent29, de la journée départementale
- services aux parents, lieux d'accueil et Parentel
- médiation familiale

La réduction des crédits ne permettra sans doute pas de dégager de marge suffisante pour financer les actions ponctuelles antérieurement financées.

Deux jours de travail/formation

Les 15 et 16 juin 2009 (9h30-12h30 / 14h-16h) sur « Le choc culturel » à la Ferme du Vieux Bourg à Châteaulin.

Michelle Clausier de l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels animera la 1^{re} journée « La rencontre avec l'autre : une relation interculturelle ! » qu'elle présente ainsi :

Toute rencontre met en présence des acteurs porteurs d'identités différentes. Dans la relation avec les parents, les professionnels ou bénévoles sont parfois confrontés à des situations très éloignées de leurs cadres culturels personnels et/ou professionnels. Il en résulte le plus souvent une incompréhension, un risque de jugement qui sont autant d'obstacle à la communication.

La démarche de communication interculturelle proposée permet de dépasser « le choc culturel » en prenant conscience de ses propres codes culturels, pour aller à la découverte de l'autre porteur d'identité, de codes différents.

Dans le cadre de cette journée, à partir de la méthode dite « des incidents critiques », les participants seront amenés à travailler leurs cadres de références pour mieux comprendre et tenter de dépasser ces situations d'incompréhension.

La 2^e journée, animée par les pilotes, prolongera le travail de la veille.

Ce temps de réflexion est ouvert à toute personne (professionnel, bénévole, parent) connaissant ou non le RÉAAP 29. Ces deux jours peuvent être l'occasion d'échanger avec d'autres et d'amorcer ainsi le travail en réseau sur la question de l'accompagnement des parents.

Pour ces deux journées, il est demandé une participation financière de 40 € pour les repas et pauses-café. Ceux qui souhaitent participer à une seule journée, peuvent le faire. Les frais se monteront à 20 €. Toutefois, les inscriptions aux deux journées sont prioritaires.

Les places étant réservées à 30 participants, nous comptons sur vous pour vous y inscrire et diffuser l'information.

Inscriptions au secrétariat du RÉAAP.

Le journal

Les derniers numéros parus : « Parents il y a 10 ans, parents aujourd'hui ... » et « Enfants, parents autour du livre » sont également consultables sur le site.

En annexe, la liste des journaux par thème.

Les thèmes génériques des prochains N° : le vieillissement (les nouvelles solidarités, les loisirs...) et la Communication parents/enfants (en lien avec la journée départementale).

N'hésitez pas à transmettre au secrétariat du REAAP des articles sur ces thèmes. Les dates de réunion du comité de rédaction sont sur le site Internet.

La journée départementale

Un groupe de pilotage est constitué avec différents partenaires volontaires : acteurs du centre socio culturel de Lesneven, acteurs du REAAP sur le Finistère Nord ... afin de construire cette journée.

Date retenue pour la JD : le 12 décembre 2009.

Présentation du document de travail sur le bilan des 10 ans de fonctionnement du RÉAAP29

Chaque acteur est invité à lire ce document et à y apporter des commentaires, des corrections, des précisions ... tant sur le bilan lui-même que sur les perspectives proposées, afin d'en faire un document de référence pour le RÉAAP 29. A transmettre rapidement au secrétariat du RÉAAP.

Document de travail joint en annexe.

Prochaine réunion d'acteurs : le 17 septembre à 9h30 à la MPT de Châteaulin.

Annexe I

Thèmes des journaux		
Dates	N°	Thèmes
Octobre 2002	0	Le réseau aujourd'hui
Février 2003	1	Les relations familles/ école
Juin 2003	2	Devenir mère, devenir père
Octobre 2003	3	Etre parents avec d'autres
Février 2004	4	Parce qu'on est parent pour toujours
Juin 2004	5	Le réseau aujourd'hui
Octobre 2004	6	Parents d'ados
Février 2005	7	Les temps libres en famille
Juin 2005	8	Les grands-parents dans la cohabitation
Octobre 2005	9	Comment concilier vie familiale et vie professionnelle
Mars 2006	10	Pourquoi un journal au REAAP ?
Juin 2006	11	La résilience ou la capacité à affronter les traumatismes de la vie
Octobre 2006	12	Mère-enfant : une adoption réciproque
Mars 2007	13	Accueil de la petite enfance en Europe
Septembre 2007	14	Le jeu dans la relation parent-enfant
Février 2008	15	Ados/adultes : rétablir le lien
Août 2008	16	L'accueil de la diversité dès la petite enfance
Décembre 2008	17	Les relations parents/école
Mars 2009	18	1999-2009, parents il y a 10 ans, parents aujourd'hui
Juin 2009	19	Enfants, parents autour du livre

BILAN DU REAAP 29 1999-2009 – Document de travail

Définition d'un réseau

« Un réseau est une structure peu ou non formalisée, peu ou non hiérarchisée, composée d'un ensemble d'éléments reliés entre eux par des relations binaires, dites interconnexions, et dont chacun peut être relié, connecté à tous les autres par diverses voies. Un réseau n'est donc pas une institution, ni un système ni même un instrument. On n'y adhère pas, on n'y est pas recruté, on s'en sert. Ses membres ou plutôt ses acteurs, quelles que soient leurs attaches ou leur absence d'attaches institutionnelles, sont réputés accepter librement d'être parties prenantes d'un dispositif ouvert où chacun participe à la production, à la diffusion et à la mutualisation des informations qui y circulent comme des offres de services qui s'y échangent.

Chacun y apporte ce qu'il veut et en retire ce qu'il peut. (...) Tout projet de réseau se doit d'être utile pour chacun des acteurs qui s'y implique.

Le fonctionnement d'un réseau se distingue par conséquent de celui du partenariat, nécessairement plus contraignant parce que le plus souvent contractualisé.

Il importe (...) de faire en sorte que les enjeux institutionnels qui coexistent et subsistent entre les acteurs d'un réseau conçu sur une base géographique et fonctionnelle ne viennent pas entraver la souplesse et la liberté de fonctionnement attendu - sauf à le nommer autrement - d'un réseau non contraignant et créatif. »

M. JESU, chargé de mission enfance familles directeur de la maison de la parentalité, DASES de Paris.

Comment définir la parentalité

L'espace de parentalité est doté de 3 dimensions :

Expérience intime, affective, subjective, et concrète que représente le fait d'être, de devenir, de rester parent

Dimension de mise en pratique au quotidien de tâches qui ressortent de l'éducation et du soin au sens large et qui visent à l'épanouissement et l'autonomisation de l'enfant

Dimension symbolique, exercice des droits et devoirs afférents à l'autorité parentale (Didier Houzel)

Historique

- ✓ 9 novembre 1999 : premier comité d'animation organisé par le préfet
- ✓ 1999 : engagement des CAF du Finistère et de PARENTEL dans le pilotage de l'animation du réseau, avec l'aval de la DDASS
- ✓ 2000 : état des lieux des actions existantes
- ✓ décembre 2000 : première journée départementale à Landerneau

- ✓ 2001 : démarrage des ateliers du REAAP avec le soutien au cours depuis l'année 2000 de la direction interministérielle à la famille
- ✓ 2002 : structuration des instances du REAAP
- ✓ 2003 : arrivée de l'UDAF dans le co-pilotage
- ✓ 2005 : cartographie des services impliqués dans l'information des familles (diagnostic Point Info Famille)
- ✓ juin 2008 : ouverture du site infoparent 29

Pourquoi ce bilan

Après 10 ans de fonctionnement, un bilan ayant déjà été réalisé en 2003, il était important de pouvoir poser les constats du REAAP29 au regard des familles, des professionnels, des institutions et des élus.

Des interrogations existent sur le devenir des REEAP, prendre en compte le travail réalisé pourrait aider à définir d'autres perspectives et apporter un éclairage sur des ajustements qui s'avèreraient nécessaires.

Méthodologie adoptée pour le bilan

Pour réaliser ce bilan, nous nous sommes appuyés sur

- le comité d'animation,
- les réunions d'acteurs,
- des questionnaires adressés à l'ensemble des acteurs,
- des témoignages de parents et de professionnels,
- divers documents du REAAP 29.

Les effets produits sur les parents

A la création du réseau, la mobilisation des professionnels a été massive : pour mémoire, 95 % de professionnels à la première journée départementale du REAAP 29. La question de l'implication des parents s'est vite posée. Aujourd'hui la participation des parents est plus visible, notamment lors des journées départementales, de journées de sensibilisation par exemple. Toutefois évaluer les effets du REAAP uniquement sur la participation effective de parents serait pour le moins réducteur.

Le dispositif réseau en lui même rend difficile cette évaluation. C'est un maillage d'acteurs divers où les parents trouvent leur place mais où le fonctionnement même en réseau ne permet pas toujours de rendre lisible leur implication et les résultats pour eux.

Par ailleurs, le REAAP rassemble des institutions, des associations, et rien n'autorise plus le REAAP que l'une ou l'autre des institutions à s'approprier le « bénéfice » de telle ou telle action sur les parents.

Ces préalables étant posés, il est toutefois possible d'établir un bilan de l'action du REAAP depuis sa création il y a 10 ans.

Des témoignages de parents révèlent une prise en compte de leurs paroles, et de leurs besoins. L'approche des professionnels a évolué et se poursuit.

Nous allons reprendre les 4 principes énoncés dans la circulaire des REAAP de décembre 2008 afin d'observer les réalisations du REAAP et les effets mesurés.

Principe 1 : Aider les parents en prenant appui sur leurs savoirs faire. Les REAAP doivent avoir pour objectif d'aider les parents à esquisser, notamment, des réponses aux questions qu'ils se posent sur l'exercice de leur parentalité mais aussi face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec leurs enfants.

Ce premier principe est mis en œuvre par les parents et les professionnels du REAAP 29. Une des étapes nécessaire pour aider les parents et connaître leurs attentes passe par **un temps d'écoute et de mise en confiance des parents**. Cette étape amène un **changement de regard des professionnels, des élus et peu à peu les savoirs faire des parents sont reconnus**.

De ce fait, les propositions des parents sont entendues différemment et reconnues dans les projets, par exemple un espace pour les parents dans une structure petite enfance, une enquête portée par une association qui sera reprise dans le projet.

La question de la place des parents, de leur point de vue devient incontournable, par exemple dans des instances des politiques de la ville, l'atelier du REAAP local est systématiquement invité et attendu. C'est le cas à Carhaix ou Morlaix.

Le dispositif autorise à mettre des espaces de débat, à poser la question de la parentalité.

Les parents évoquent un accès à l'information facilité par le journal du REAAP et le site, la possibilité de créer des actions de proximité, grâce aux financements mais aussi à la mobilisation des professionnels, élus et institutions.

Les rencontres entre parents mettent en évidence l'importance de faire **valoir des valeurs simples mais essentielles comme le partage, la solidarité, le plaisir de participer à un goûter, de recréer une convivialité ...**

Les actions proposées prennent des formes différentes, s'adaptent mieux aux besoins des parents : groupes d'échanges, espace de rencontre entre parents et enfants, animations ludiques, conférences débats, échanges informels.

La mobilisation des professionnels, l'acquisition de repères communs sur la parentalité prend du temps et ce temps donné aussi aux parents fait qu'à un moment ils se sentent prêts à **jouer un rôle d'acteurs** au sein d'animations familiales par exemple et ce en toute simplicité dans la mesure où les professionnels sont au clair sur leur place et leur rôle.

Les parents évoquent aussi l'importance du temps, de l'espace nécessaire pour créer et inventer des projets de rencontre et de partage pour réinventer un vivre-ensemble. Faire des choses entre parents, ou avec des professionnels, passe aussi par recomposer des liens sociaux, se faire connaître, faire valoir ses savoirs faire et pour ce faire trouver des lieux d'expression divers (autour de l'école, dans des lieux d'activités etc.).

Un professionnel dit « **la participation des parents ne correspond pas toujours à celle que les institutions attendent d'eux, mais elle a autant de valeur** ».

Prendre appui sur les savoirs faire et les compétences des parents, c'est offrir des possibilités de créations de constructions partagées, qui gommant peu à peu les différences et surtout ouvrent un chemin nouveau pour les parents, source de réassurance auprès de leurs enfants. On ne travaille plus sur le manque ou la difficulté mais sur les potentialités de chaque parent en mettant l'humain au premier plan .

Principe 2 : respecter les principes de neutralité politique, philosophique et confessionnelle. En vertu de ces principes, il convient de veiller à ce que les actions s'adressent à toutes les familles quelles qu'elles soient. Les actions doivent se dérouler dans une acceptation de la

diversité des formes d'exercice de la fonction parentale et éviter toute stigmatisation des personnes présentes.

La question de la diversité des situations, des familles, des personnes traverse les travaux et les actions du REAAP depuis son origine.

Les travaux de l'atelier sur le maintien des liens parentaux pour des parents séparés en sont une illustration.

En 2008, deux journées de formation sur le thème de l'accueil de la diversité ont été organisées. Une vingtaine de personnes, professionnels, bénévoles, parents ont échangé sur le concept de la diversité et à son application dans le quotidien.

Accepter la diversité des formes d'exercices, c'est changer son regard sur les familles. Le REAAP propose différents temps d'échanges, notamment les journées de sensibilisation. Celles-ci sont ouvertes à un public mixte : élus, parents, professionnels de divers horizons. Prendre du recul par rapport au regard que l'on porte sur les familles, s'interroger sur ses propres valeurs/ valeurs du REAAP, acquérir des éléments théoriques sur la famille aujourd'hui, sont des éléments qui concourent à élargir son champ de vision sur les parents.

La participation régulière de parents d'ATD Quart monde aux rencontres contribuent à réajuster les postures des uns et des autres.

Evoquer, partager des difficultés évitent la stigmatisation. « L'échange d'expérience permet d'ajuster les pratiques dans les relations avec les parents, de briser des à priori et de vérifier que les difficultés que l'on rencontre ne sont pas que les nôtres. »

Les espaces proposés pour les professionnels et pour les parents offrent la possibilité d'une réflexion collective sur les difficultés.

Ecouter, veiller au respect de chacun, à la qualité des échanges sont des points essentiels qui sont mis en œuvre dans les groupes d'échanges, mais aussi dans les actions au quotidien auprès des familles.

Nous pouvons dire aujourd'hui que les regards changent, les professionnels font preuve d'humilité devant les familles et les difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Ces regards croisés sur les parents sur les données générales, font évoluer la prise en compte des familles de manière plus globale.

« Mon travail consiste à accueillir les parents en toute humilité, à oublier ce qui peut rassurer et prendre le risque de ne pas maîtriser ce qui peut se passer. Je ne viens pas apprendre aux parents mais apprendre d'eux », une référente famille.

Principe 3 : les parents, acteurs privilégiés des réseaux. Les professionnels interviennent en appui en apportant des compétences particulières (animation de groupes de paroles, appui technique aux parents engagés dans l'animation d'action conseil ou orientation vers les dispositifs existants...).

Ce principe amène la question de la légitimité de la place des parents et de la posture des professionnels.

La place des parents au sein même du REAAP 29 a évolué avec des parents dans les ateliers, aux journées de sensibilisation et plus récemment aux journées de formation sur l'accueil de la diversité.

La dernière journée départementale du REAAP s'est déroulée avec l'appui de professionnels et des parents en amont et sur l'organisation même de la journée.

Le REAAP 29 offre à des familles très éloignées des institutions, des structures un espace d'expression de leur expérience et d'acquisition d'autres opinions.

Inviter des parents au REAAP, les informer de ce qui se fait leur permet de saisir qu'un réseau lié à la parentalité existe, où les parents ont toute légitimité et où les professionnels les reconnaissent en tant qu'acteurs de terrain.

Le REAAP rend lisible, visible, les actions autour de la parentalité sous toutes ses formes. Il est particulièrement important pour la reconnaissance du dynamisme des parents.

Le **fonctionnement du réseau** qui rassemble dans des mêmes moments parents, professionnels et élus **est unique**. La parentalité permet de rassembler cette diversité d'acteurs à tous les niveaux, local, départemental.

C'est par cette dynamique enclenchée sous cette forme sur certains territoires que de nouveaux services ou activités se sont créés : LAEP sur Carhaix ou Clohars-Fouesnant, espace parents-enfants sur Plonévez-Porzay...

Des parents expriment en quoi ces dynamiques sont pertinentes et à privilégier :

« Il est important d'établir une relation privilégiée avec son enfant, et ce au-delà du temps passé au quotidien avec lui, en l'accompagnant dans ses nouveaux apprentissages ou encore en lui faisant découvrir de nouvelles activités. Un lieu de sociabilité, de loisir, de détente me permet à la fois de créer ce lien avec mes enfants, et leur permet de se créer une ouverture vers les autres enfants, tout comme vers les autres adultes », une maman de 3 enfants, qui fréquente un espace parent enfant.

« Cette expérience est riche et me permet de partager avec ma petite famille des temps forts, de qualité où mes envies s'expriment, et ont la place d'être partagées avec d'autres. Je pourrais me déplacer pour consommer un atelier mais l'organiser me permet de le partager avec des personnes qui deviennent proches. »

La mise en place d'espaces d'échanges entre parents amène des changements de posture professionnelle, le professionnel se situant plutôt en facilitateur de lien, de prise de parole .

« Quand un groupe de parents se retrouve régulièrement pour organiser quelque chose ensemble, ils apprennent à se connaître, et très naturellement, échangent sur leur quotidien ... de parents ».

Dans ces petits groupes (8 à 10 personnes), le respect qui s'y est instauré, porté par une solidarité naturelle, facilite l'accueil d'un nouveau parent, quel qu'il soit. Ces moments sont très forts pour les parents, tellement forts qu'ils se soutiennent très naturellement, parfois sans se connaître ... Et très souvent, se croisent par la suite ... se retrouvent à l'extérieur et continuent à s'entraider dans la vie de tous les jours ...

Principe 4 : l'inscription du dispositif dans une démarche partenariale tant au niveau de la réflexion que du développement des actions menées dans le cadre des REAAP.

Nous trouvons dans le REAAP29 de nombreux partenaires impliqués dans différentes instances et avec différentes fonctions et responsabilités.

Le REAAP légitime la mobilisation d'acteurs au niveau des élus, des professionnels. Ce partenariat très large permet d'avoir un positionnement plus juste au regard des parents et en fonction des missions respectives de chaque acteur. Le REAAP joue un grand rôle d'information sur le département en direct auprès des parents par les journaux, le site et auprès des professionnels et autres acteurs.

Les constats des professionnels et des parents se rejoignent sur l'enrichissement, le partage d'informations, de connaissances, l'intérêt des échanges de pratiques, de la prise de recul. Le REAAP est complémentaire des dispositifs existants par ailleurs. Des rencontres inter réseaux s'amorcent aujourd'hui avec les autres REAAP et sur le Finistère avec le réseau prévention du suicide.

Le REAAP adopte une démarche informative en direction de nombreux partenaires. Très récemment c'est devant un groupe d'élus, de professionnels et de parents d'une communauté de communes qu'une après midi de rencontre a permis de présenter le Réseau. Des rencontres ont ainsi eu lieu avec le réseau prévention du suicide, les élus d'une commune, les TISF, les infirmières scolaires, la mutualité du Finistère etc.

La logique-réseau n'est pas classique et « l'entrée » dans le réseau n'est pas toujours aisée. Cependant, le REAAP souhaite continuer à prendre appui sur

- **un réseau mobilisable et compétent,**
- **des bénévoles et des professionnels très divers qui partagent l'engagement d'accompagner les familles dans le respect des personnes et de leur autonomie, en valorisant les compétences des parents.**

Les instances du REAAP 29

La charte des REAAP a constitué notre socle de référence pour construire le réseau. Elle est toujours notre référence et nous prenons appui sur cette charte pour démarrer une réflexion avec de nouveaux partenaires par exemple.

Les instances qui existent aujourd'hui ont évolué. Certaines créées à l'origine ont disparues, d'autres se sont créées. Cette souplesse reflète bien le fonctionnement d'un réseau mais a aussi pour conséquence de dégager un certain flou dans la représentation des uns et des autres. En effet, l'organisation non hiérarchisée du REAAP est assez éloignée des organisations institutionnelles traditionnelles

Il nous semble aujourd'hui nécessaire d'avoir un affichage plus précis des missions et objectifs de chaque instance et ainsi pouvoir communiquer de façon plus lisible sur le réseau. Par ailleurs la terminologie adoptée pour certaines instances doit être réajustée pour une meilleure compréhension.

Dès le départ, ont été distingués le financement des actions et l'animation du réseau. Le volet financier est porté par la DDASS qui assure l'ensemble de la gestion des dossiers de demande de subvention : appel à projets, gestion du comité des financeurs et paiement des fonds.

Cette séparation s'avère pertinente. Elle donne un espace de liberté au niveau de l'animation, permet de bien associer tous les acteurs dans la dynamique du réseau, et bien entendu ceux qui ne sollicitent pas de financement. Mais cette distinction contribue à alimenter le manque de lisibilité de l'action réelle du réseau.

Copilotage : UDAF, PARENTEL, CAF du Sud et du Nord Finistère

Objectifs :

Il est garant du fonctionnement global du réseau, de sa structuration d'animation, du projet global, du bilan.

Le comité de pilotage est le référent de la DDASS Etat, de la DIF, et d'autres départements.
Il fait le lien avec le comité des financeurs.
Il veille au secrétariat.
Il mobilise les partenaires départementaux.

Fonctionnement :

Le copilotage comprend les 2 conseillers techniques petite enfance de la Caf du Sud Finistère, le conseiller technique parentalité de la CAF du Nord Finistère, une psychologue de l'association Parentel, une responsable de service de l'UDAF.

Ces professionnels se réunissent une demi journée tous les 2 mois entre pilotes pour avoir une vision globale des actions engagées, d'une part, et d'autre part se répartissent les fonctions. Chacun, par ailleurs, mobilise et reçoit le soutien de son institution de référence et de ses pairs pour occuper cette place.

❖ Une fonction d'animation :

- ✓ des réunions d'acteurs (co-animées à 2 à raison d'une demi-journée tous les deux mois)
- ✓ du comité d'animation (présence de tous les pilotes, 3 demi journées par an)
- ✓ des journées de sensibilisation et de formation (4 journées par an, co-animées)
- ✓ de la journée départementale (1 demi-journée par mois)
- ✓ du comité de rédaction (1 pilote)
- ✓ des réunions de correspondant du site (1 pilote)
- ✓ de réunions d'atelier (ponctuellement ou plus régulièrement, selon le besoin)

❖ une fonction de communication

- ✓ rencontres de nouveaux acteurs de façon individuelle ou collective pour présenter le REAAP 29
- ✓ élaboration d'outils (ZOOM, plaquette, carte du site infoparents ...)
- ✓ diffusion du journal-rédaction
- ✓ mise en place du site infoparent29

❖ une fonction de soutien des acteurs du REAAP

- ✓ faire le lien en permanence entre tous les acteurs
- ✓ préparation de toutes les réunions
- ✓ recherche d'intervenants pour les formations et journées départementales
- ✓ instruction du dossier de demande de financement à la DDASS
- ✓ gestion du budget du REAAP (CAF Sud)
- ✓ préparation et rédaction des bilans
- ✓ rédaction de document de synthèse et de présentation du REAAP pour diverses institutions
- ✓ soutien des acteurs du réseau pour le montage de leur projet
- ✓ recherche de financement
- ✓ soutien des animateurs d'ateliers.

A la création du réseau, il était imaginé une rotation des pilotes. Or il s'est avéré qu'une continuité était nécessaire pour garantir le respect de la charte et une forme de stabilité du réseau. Par ailleurs les tâches à mener supposent un investissement important, une disponibilité, et un engagement concret. Au delà du pilotage « officiel » du REAAP, les pilotes ont une réelle fonction d'animation et de coordination du réseau.

Avec le comité des financeurs, c'est l'instance qui est restée la plus stable avec un investissement variable des institutions pilotes.

Evolution

Aujourd'hui certaines institutions et associations présentes au comité d'animation ou possibles financeurs, s'interrogent sur une place plus importante à prendre dans le pilotage.

Comité d'animation

Objectifs

Décline les orientations ministérielles sur le département,

Orienté les actions du REAAP,

Permet la construction d'un partenariat institutionnel autour du thème de la parentalité.

Composition

Il est composé de Parentel, CAF Sud et Nord, UDAF, DDASS Etat, Conseil Général, APEFI, Familles Rurales, Education Nationale, CSF, Ville de Quimper, Brest et Carhaix, Ministère de la justice, Espace Famille, Ty Yann, Fédération des centres sociaux, ADMR, ATD Quart-Monde, MSA, Associations de parents d'élèves, CEMEA, CIDF, Association des parents d'enfants précoces, Mutualité française, Communauté de communes de Haute Cornouaille.

Fonctionnement

Il se réunit 3 à 4 fois par an à l'initiative du pilotage.

L'ordre du jour est proposé par le pilotage

Depuis sa mise en place, nous pouvons observer une participation très fluctuante des membres de ce comité d'animation. Si au départ le comité d'animation jouait son rôle d'orientation des actions du REAAP, au fil de l'eau cette mission s'est étiolée. Plusieurs hypothèses : des changements de représentants, des circulaires successives de l'Etat avec des orientations pas toujours cohérence avec les orientations générales des réseaux, etc.

Evolution

Il faudrait revoir un nouveau fonctionnement de cette instance et repositionner le comité d'animation comme une réelle instance de réflexion et de propositions

Les instances de fonctionnement du réseau

- Les réunions mensuelles des acteurs de la parentalité (animateurs d'ateliers ou de groupes de parents)
- Deux journées annuelles d'info/sensibilisation / formation à l'accompagnement des parents pour tout acteur qui souhaitent connaître le REAPP 29.
- Deux journées de formation pour les animateurs parentalité, théorie/échanges de pratiques. Ces journées sont structurées autour de l'intervention d'un professionnel. Pour certains acteurs, elles sont les seuls espaces de formation.
- Des journées à thèmes ouvertes à tous : le jeu, les groupes de paroles.

Evolution

Les diverses rencontres proposées constituent un premier contact qui ouvre sur le réseau. En dehors des instances fixes, s'organisent auprès de diverses institutions ou associations des rencontres sur les territoires (Plouescat, ADMR, Locmaria Plouzané). Des demandes s'expriment et supposent réactivité et souplesse de la part du réseau. Elles traduisent un fonctionnement du REAAP 29 en constante évolution.

Les ateliers du REAAP :

Les ateliers thématiques traitent chacun un thème particulier : la périnatalité, le maintien du lien quand les parents sont séparés, les espaces de paroles et d'échanges entre les parents. Ils réunissent des acteurs du département issus de structures ou de secteurs géographiques très éclatés qui partagent une même préoccupation et échangent sur un questionnement commun.

Les ateliers territoriaux réunissent des professionnels, des parents sur un secteur et choisissent les questions que chacun souhaite aborder : BREST et ses environs, Quimper et environs, Morlaix et Carhaix.

Chaque atelier est animé par un duo d'animateurs, tous des professionnels et propose en moyenne une rencontre tous les 2 mois. Les participants (entre 10 et 20 personnes par groupe) sont des bénévoles impliqués dans une association (exemple ATD Quart monde, une crèche, ..), des professionnels de la famille qui travaillent dans le secteur associatif (MJC, Familles rurales, ADMR, Ty Yann...) et dans des institutions (ville Quimper, Brest, Conseil Général, Inspection académique, CAF...).

Depuis le démarrage des ateliers en 2000, on peut considérer que 800 à 1000 personnes (bénévoles, professionnels, parents) ont été concernées par ses rencontres.

Aujourd'hui deux ateliers thématiques existent : les vacances et « parent en devenir ».

Les ateliers des secteurs de Morlaix et Carhaix fonctionnent depuis plusieurs années.

Ces ateliers ont joué et jouent encore un rôle de lieu ressources, d'échanges d'information, de création d'outils, de mutualisation d'expériences et d'échanges de pratiques, et enfin ils sont des espaces d'interconnaissance entre professionnels d'une part et entre parents et professionnels d'autre part. Cette dernière fonction est importante pour orienter les familles et participe de la « formation continue » des professionnels.

Evolution

Leur mise en œuvre repose sur des personnes volontaires qui s'engagent sur l'animation. Il est arrivé que certaines fois, l'animation soit relayée par les pilotes. La souplesse du REAAP permet de démarrer rapidement un atelier et de le poursuivre en fonction des besoins réels des participants. Leur arrêt ne signifie pas un échec mais l'aboutissement d'une réflexion ou un arrêt décidé collectivement du fait de la non opérationnalité de cette organisation.

Les actions financées par le REAAP

Chaque année une enveloppe de 150 000 euros est répartie entre environ 25 dossiers.

Elle permet le soutien soit à des associations porteuses de services aux familles, soit à des actions de mise en réseaux d'acteurs sur un territoire autour d'une thématique ou encore à des actions innovantes dans le domaine de la parentalité

Par exemple : la création d'un lieu d'accueil enfant/parent à Huelgoat, des services de médiation familiale, un programme de formation pour des parents accompagnant des jeunes sur leur loisirs, des espaces d'échanges pour les parents autour de la naissance d'un enfant, des actions autour de l'école...

Evolution

Le budget de l'Etat a accusé une baisse de 40% en 2009.

Un débat est en cours entre l'Etat et la CNAF qui devra préciser les orientations des REAAP pour les années à venir.

Les actions recensées

Dès 1999, le REAAP a recensé des actions d'accompagnement des parents significatives d'un changement dans les pratiques professionnelles. Ce répertoire rassemble environ 120 fiches synthétiques qui permettent de faire état d'une expérience, de mettre en réseau des acteurs qui partagent les mêmes questionnements et de faciliter la tâche de ceux qui veulent mettre en place une action déjà réalisée ailleurs. Par exemple : organiser des sorties familiales sur un quartier, ouvrir un collège aux parents par des soirées débats, former des parents à accompagner un groupe, créer un espace de parole pour des parents d'ados ?...

Evolution

Ce répertoire des fiches actions, pertinent lors de la création du réseau, n'est plus opérationnel aujourd'hui. L'objectif du répertoire de faire connaître les actions est aujourd'hui atteint au travers du site infoparent29, plus actualisé et plus réactif que le répertoire initial

Les journées départementales

A l'initiative des pilotes, les journées départementales sont organisées en fin d'année depuis 2000 et sont un lieu de rendez-vous pour les divers acteurs de l'accompagnement des parents. Ouvertes aux professionnels et aux parents elles se déroulent sur diverses villes du département :

- en 2000 à Landerneau,
- en 2001 à Quimper,
- en 2002 à Carhaix (sur le thème de la co-éducation),
- en 2003 à Brest,
- en 2004 à Morlaix (il faut tout un village pour éduquer un enfant)
- en 2005 à Châteauneuf du Faou (les relations intergénérationnelles)
- en 2007 à Scaër (parents d'ados, l'âge des possibles)

Elles se déroulent un samedi depuis 3 ans. Elles rassemblent 150 personnes.

La prochaine aura lieu en décembre 2009 sur la communauté de communes de Lesneven.

Evolution

Au vu du développement d'autres animations – journées de sensibilisation, formation - et de l'investissement indispensable des pilotes et aussi des acteurs locaux, depuis 2005, cette journée n'est organisée que tous les 2 ans.

Le journal

Diffusé en 2500 exemplaires à chaque parution depuis octobre 2002 par les têtes de réseau (UDAF, centres sociaux, APEFI, villes, institution...), il traite de sujets divers : « les grands parents, parents séparés, mais parents quand même, les loisirs en famille ».

Trois numéros par an sont bâtis par un comité de rédaction composé de parents, professionnels qui se réunissent une demi-journée par mois.

Depuis le départ 14 000 exemplaires distribués avec une demande en constante augmentation. Il est difficile d'évaluer l'utilisation et la diffusion auprès de grand public mais ce journal reste un outil de communication essentiel sur le département.

Evolution

La version papier du journal reste nécessaire en complément du site et fait partie des objectifs du REAAP de toucher un maximum de parents aujourd'hui.

Le développement d'une thématique s'en trouve renforcé. Le journal reste le reflet de la vie du réseau pour l'ensemble des acteurs.

Le comité de rédaction s'est transformé. Depuis 2007 la secrétaire du REAAP est garante de la conception, de la mise en page du journal. Le comité de rédaction est composé de bénévoles et d'un pilote en fonction du thème du journal.

Pour l'avenir, l'acquisition d'un logiciel adapté serait à prévoir.

Le ZOOM

Le Zoom, réalisé en début d'années 2007 et 2008, présente l'ensemble des activités du REAAP sur une année. Il permet une présentation synthétique et une communication rapide.

Evolution

A partir de 2007, le ZOOM est un outil/reflet qui rend visible la vie du réseau et est un support de communication intéressant. C'est un rapport d'activité synthétique rapidement diffusable ...une carte de visite du REAAP.

Le site « infoparent29.fr »

Le site info parent 29 bénéficie du label Point Info Famille, agréé par la DDASS. Il couvre des domaines vastes allant de la petite enfance aux seniors.

www.infoparent29.fr est un site dédié à la fois aux parents et aux professionnels du département du Finistère.

C'est un site local dont les fonctions avaient été définies ainsi :

- outil d'animation de la dynamique départementale sur l'aide à la parentalité, il a une fonction ressource pour les acteurs de l'aide à la parentalité dans le département : extension du réseau, facilitation des liens, connaissance mutuelle, circulation de l'information interne et externe, participation des parents, etc. ;
- outil d'information et d'accès aux services : il a une fonction ressource pour les parents et les professionnels dans le département : diffusion de l'information sur les services (à partir de la cartographie), orientation, mise en liens avec d'autres sites, renseignements sur l'éducation des enfants ; etc.
- outil de communication avec les REAAP des autres départements, il permet une lisibilité de l'activité départementale, une mutualisation des expériences et des outils, etc.

Il comprend :

- une présentation des actions et activités du REAAP 29 et de ses acteurs en externe,

- un accès à des documents relatifs à la vie du réseau, comptes-rendus de réunions, actualité du calendrier, journal...

et permet

- un enrichissement et une meilleure lisibilité du travail en réseau,
- une participation de tous à l'animation du réseau,
- un accès à toutes informations à la vie de famille et à l'accompagnement des parents.

Il est accessible depuis le mois de juin 2008.

Evolution

Le site est toujours en construction et s'adapte au public. La secrétaire du REAAP joue le rôle du webmestre en lien avec les correspondants du site et les pilotes.

Une charte du site est en cours d'élaboration.

Un comité de suivi composé des correspondants fonctionne et veille à la mise en œuvre globale.

Une carte de visite est prévue pour pouvoir communiquer sur le réseau, la question d'une conférence de presse officielle est posée.

Le secrétariat

Outil logistique nécessaire à l'animation du réseau, la secrétaire du réseau, salariée de l'association PARENTEL constitue une plaque tournante de l'information et, par extension, de l'animation du site infoparent29 et tout particulièrement des pages REAAP29 installées sur le site. La secrétaire, eu égard à ses compétences en communication est également impliquée dans la conception du journal du REAAP29.

Evolution...

Conclusion et perspectives

Dés le départ, professionnels, élus et parents ont été présents dans le réseau.

Le réseau s'est structuré en direction des différents acteurs en plusieurs étapes : les professionnels, les parents, les élus.

La participation des professionnels dans le réseau

Le réseau de professionnels s'est construit autour de réflexions partagées : journées thématiques sur les groupes de paroles, le jeu, sur la diversité etc. Les professionnels concernés sont des référents familles des centres sociaux, des professionnels de la petite enfance : RAM, puéricultrices, personnels des crèches, garderies péri scolaire, de l'animation, des TISF, des personnels de l'éducation nationale, des assistants de service sociaux du CG, des personnels d'établissement d'accueil de personnes en difficultés adultes ou enfants, des coordonnateurs enfance jeunesse, des responsables d'associations départementales intervenant sur la famille, professionnels de santé et des stagiaires de diverses écoles. Plusieurs professionnels, notamment jeunes ou dans une nouvelle fonction, se sont réellement appuyés sur le REAAP pour développer leur poste et adapter leurs interventions. Le REAAP ouvre des espaces de réflexion multi partenarial, complémentaire

des espaces propres à chaque service, avec la particularité d'être des lieux de construction partagée.

Aujourd'hui, pour moi, mon travail consiste à accueillir les parents en toute humilité, à oublier tout ce qui peut rassurer et à prendre le risque de ne pas maîtriser ce qui va se passer. C'est partir du postulat que je ne viens pas « apprendre aux parents » mais « apprendre d'eux ».

La participation des parents dans le REAAP²⁹

Des parents sont présents en périphérie du REAAP car ils sont en lien avec des professionnels. Mais nous les trouvons aussi dans des ateliers, dans les journées de sensibilisation, dans les journées départementales, et aussi dans leur contribution pour le journal et le site infoparent²⁹. Cette présence de parents amène un changement de posture des professionnels, un changement des regards de part et d'autres et facilite l'accès à d'autres parents et contribue à la réflexion globale.

Soutenus par ces professionnels de la petite enfance et fort de notre projet de créer avec peu de moyens un rendez-vous où les adhérents partageraient leur temps, leur savoir faire, leurs idées, nous en sommes après 3 années à une petite trentaine de rendez-vous par trimestre, adressés aux adultes accompagnant des enfants de 0 à 6 ans. L'expérience est riche en ouverture et considération du potentiel de chacun, les rendez-vous se font au plus près de nos envies et organisations familiales. (accueillante d'un espace parent-enfant)

L'implication des élus dans le REAAP 29

La problématique de la parentalité interroge aussi les élus. L'organisation des journées départementales sur des territoires divers, l'invitation au comité d'animation ou à la réunion d'acteurs d'élus présentant une action particulière, la participation de certains d'entre eux aux journées de sensibilisation, sont des indicateurs de la participation progressive des élus au REAAP. Des rencontres sont programmées depuis peu à l'initiative d'un élu sur cette question où le REAAP vient se présenter et débattre de la question de la parentalité. (ex. sur Brest et ses environs)

Le bilan réalisé fait apparaître de nombreux éléments positifs. Ce travail s'est fait avec du temps et de l'investissement humain et financier et a prouvé sa pertinence au regard de la parentalité en tenant compte des réalités du Finistère et du temps et de la compréhension nécessaires pour chacun pour trouver sa place dans le réseau.

Les temps d'expression et d'écoute mutuelle, la rupture de l'isolement et la mise en lien, l'acceptation des points de vue et la confrontation d'idées font partie des effets perçus à la fois par les parents, les professionnels, les élus, les institutions.

L'enjeu du REAAP²⁹, affirmé il y a 10 ans, est toujours le même, à savoir : faire valoir l'idée de la place égalitaire pour tous les acteurs - parents, professionnels, institutions, élus- et faire reconnaître cette forme de travail « en réseau » comme pertinente.

Cette forme de travail, originale mais fragile, permet, au fil du temps,

- d'être à l'écoute, de reconnaître et de s'appuyer sur les compétences des parents,
- de s'adapter aux besoins des parents, à un autre rythme et à une autre échelle que les institutions,
- de changer la place des professionnels / parents,

- de faciliter les échanges et coopérations parents- professionnels, qui deviennent force de propositions,
- de proposer des espaces de rencontre et de travail complémentaires aux temps de rencontres interinstitutionnels,
- de créer des moments interstitiels entre l'ensemble des acteurs, au delà d'une simple coordination.

Aujourd'hui, le fonctionnement du REAAP 29 répond aux axes de développement que s'étaient donnés les pilotes, en janvier 2004 :

- faciliter et développer des différents modes de communication et d'expression parents-professionnels (rester créatif)
- développer et décloisonner des espaces de réflexion (ateliers)
- favoriser l'expression de points de vue différents, en gardant la diversité des acteurs, des actions
- expérimenter des méthodes de travail, des pratiques nouvelles et travailler sur la formation des professionnels
- trouver des complémentarités élus, professionnels, parents dans la mise en œuvre de projets
- encourager et développer le soutien de toute action, tout projet, toute initiative de parents
- être vigilant dans l'accès aux actions à tous.

Les perspectives à développer, 2 axes :

Un axe sur les actions

- Développer et imaginer d'autres liens avec les parents,
- Soutenir la création d'actions nouvelles adaptées à l'évolution des besoins des parents
- Maintenir et créer des espaces de réflexions partagés.

Un axe sur la structuration du réseau

- Maintenir la structuration globale du REAAP tout en préservant l'idée de souplesse et d'adaptation,
- Dynamiser l'implication des partenaires dans le comité d'animation/pilotage.
- Poursuivre la rencontre d'autres partenaires, l'ouverture à d'autres réseaux, Poursuivre des liens avec d'autres REAAP.
- Renforcer la communication, en rendant plus lisible l'action du REAAP29,
- Stabiliser le site infoparent29.

La mise en œuvre de ces perspectives se fera en cohérence avec les orientations nationales en cours de discussions.